



Henri Revol

Sénateur UMP de la Côte d'Or, vice-président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques

PROTRAIT

Un sénateur ingénieur : c'est rare !

Cet ingénieur a consacré plus de vingt-cinq ans de sa vie à la sûreté de nos installations nucléaires au Commissariat à l'énergie atomique (CEA) avant de choisir définitivement, en 1989, la carrière politique en se faisant élire, indépendant, seul contre tous, au Sénat dans le département de la Côte d'Or. Spécialiste des questions économiques, de recherche dans le nucléaire et de l'espace, Henri Revol est actuellement vice-président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST) après en avoir assuré la présidence.

Fils d'un négociant en vins, il est né le 14 février 1936 à Neuville-les-Dames dans l'Ain, un village situé à une vingtaine de kilomètres du Beaujolais. Plutôt que de reprendre le négoce de son père, il s'est lancé dans des études scientifiques et une carrière d'ingénieur. C'est l'instituteur de son village qui a suggéré à ses parents de lui faire poursuivre des études. Il est orienté vers le lycée technique de Cluny avant d'entrer à l'école des arts et métiers dans l'abbaye de Cluny. Un privilège dont se souviennent, paraît-il, tous les anciens élèves qui y sont passés. Ne serait-ce parce que – ce fut son cas pendant l'hiver 1956 – la plupart d'entre eux ont passé au moins quinze jours dans un dortoir sans feu où il faisait moins 30°. Quel étudiant pourrait supporter ce régime spartiate aujourd'hui ? Mais il n'en est pas mort, bien au contraire, il reste attaché pour la vie à cette abbaye qui lui rappelle sans doute – fraîchement – sa jeunesse.

Après avoir étudié à l'Institut national des Sciences et technique nucléaires de Saclay, il obtient son diplôme d'ingénieur en génie atomique à l'École nationale supérieure des Arts et Métiers. Il effectue ensuite son service militaire comme scientifique du contingent dans l'usine de séparation isotopique de Pierrelatte, ce qui lui servira de référence par la suite pour entrer au Commissariat à l'éner-

gie atomique (CEA). Après son service militaire, il est embauché comme ingénieur d'études à la société De-latte-Levivier à Valenciennes. Cette entreprise de chaudronnerie, qui existe toujours, construisait à l'époque les premiers caissons métalliques pour les réacteurs EDF de la filière graphite gaz de Chinon. Il en a produit quatre ou cinq dont celui de Saint-Laurent-des-Eaux, avant le coup d'arrêt de la production. Il n'y a plus de travail. La filière nucléaire s'étiole et ne reprendra réellement qu'à la suite du premier choc pétrolier en 1973. Il quitte donc la production pour entrer, en 1964, au CEA de Valduc en Côte d'Or. À l'époque, Robert Galley était le patron de l'usine. Il avait obtenu des Américains que l'on prête à la France 150 kilogrammes hexafluorure d'uranium très enrichi. Il s'est occupé de ces kilos d'uranium pour les faire « parler », selon sa propre expression, pendant quelques années dans des manipulations que l'on ne referait plus à l'heure actuelle en raison des règles de sécurité.

Il a « trinqué » avec De Gaulle

L'ancien ministre Robert Galley lui a offert en retour une belle récompense : celle de lui faire rencontrer le général De Gaulle, le jour de l'inauguration de Pierrelatte en 1965. Robert Galley, désigné comme responsable du « Plan Calcul », l'avait convié à cette cérémonie. Il l'a présenté au général De Gaulle en disant : « Venez trinquer avec le Général ! » Trinquer avec le Général, cela ne s'oublie pas !

S'il a effectué la quasi totalité de sa carrière d'ingénieur atomiste à Valduc en jouant de la mobilité interne, c'est aussi parce que, dès 1971, il avait mis un doigt dans l'engrenage d'une carrière politique à laquelle il s'est consacré définitivement à partir de 1989 lorsqu'il fut élu sénateur de la Côte d'Or. Mais, au départ, ce n'était pas son choix. Ses

premières élections ont été le fait du hasard. Il se voit proposer ainsi d'être maire de Messigny, une commune de 1 300 habitants. Dès son premier mandat, il décide de saisir l'opportunité qu'offre la loi Marcellin sur le regroupement des communes pour adjoindre à la sienne le hameau de Vantoux (150 habitants) qui n'avait ni église, ni cimetière. Il devient ainsi un pionnier de l'intercommunalité, très à la mode aujourd'hui, mais qui, à l'époque, n'avait guère eu de succès puisque, contrairement à sa fusion réussie de Messigny-et-Vantoux, les sept ou huit communes de la Côte d'Or qui avaient fusionné se sont séparées par la suite. Il est maire depuis 1971 et aussi – cela doit être rare dans notre pays – le seul et unique conseiller général du canton de Fontaine-lès-Dijon depuis sa création. Dans ce canton, créé en 1973 au nord de la capitale de la Côte d'Or, les électeurs l'ont constamment réélu au cours de ces trente dernières années.

Son choix d'entrer définitivement dans la carrière politique, il l'a fait en 1989. Républicain Indépendant, giscardien de cœur, membre du Parti républicain, puis de l'UDF, il s'est présenté seul contre un RPR, Henri Julien. Pour ce faire, il avait pris un congé sans solde au CEA. Et comme l'on a l'habitude de le dire, il a mouillé la chemise durant cette campagne en visitant les 707 maires de son département à raison d'un maire toutes les trente minutes... Faire bien son métier de sénateur n'est pas de tout repos surtout en siégeant à la commission des affaires économiques et du plan et en assurant la présentation de nombreuses lois dont celle sur les déchets nucléaires en 1991. Il est également rapporteur pour avis du budget de la Recherche et ancien président et actuel premier vice-président de l'Office parlementaire des choix scientifiques et technologiques où il a présenté, il y a deux ans, un rapport sur la politique française et euro-



péenne de l'espace – son dernier sujet de prédilection – qui préfigurait les décisions prises par l'Agence européenne de l'espace, le 25 mai dernier.

Élu par la sainte Trinité...

Son élection au Sénat s'est faite, il faut bien le reconnaître, à l'arrachée, à trois voix près. C'était inattendu et presque inespéré. La preuve : le lendemain de son élection, le lundi, très tôt, le curé de son village s'est présenté chez lui, en soutane et barrette, pour lui dire : « Monsieur le maire, je viens vous féliciter mais sachez que j'ai beaucoup prié pour vous hier et que vos trois voix d'avance sont les voix de la sainte Trinité ! » Depuis lors, ces trois voix se sont multipliées. Il a été réélu en 1998 et fait tout ce qu'il devait pour cela. En tant qu'élu du monde rural, il occupe depuis vingt ans le poste de vice-président du conseil général de la Côte d'Or après avoir été également vice-président du conseil régional de Bourgogne, chargé des affaires économiques et de la recherche, poste qu'il a abandonné lors de son élection au Sénat. Il y a très peu d'ingénieurs – 4 ou 5 simplement – au Sénat. Il est vrai que la « double casquette » – celle de la politique et du métier d'ingénieur – équivaut à une « double peine ». « Quand je me suis engagé, j'ai mené des années de vie très difficiles notamment sur le plan familial. Assumer sa tâche au CEA, plus des mandats politiques, c'est très difficile », confie-t-il. Ainsi, son entrée au Sénat aura-t-elle permis à Henri Revol d'acquiescer un peu plus de sérénité de vie, même si son agenda reste encore bien chargé. Bravo Monsieur le sénateur-ingénieur !